

Un courant Incourt en

Vert

Édito

Nous sommes unanimes chez Ecolo, à Incourt comme ailleurs, et dans les différentes assemblées où nous siégeons, nous portons une attention toute particulière au respect des règles de bonne gouvernance.

Sans que cela ne soit flagrant, nous pouvons affirmer que la commune d'Incourt n'excelle pas en la matière.

Vous sentez-vous convié au conseil communal? Vraisemblablement, NON! L'invitation au conseil communal adressée aux Incourtois(es) ne figure jamais sur le site internet de la commune. Elle n'est pas toujours affichée au panneau d'informations officielles de chaque village. Vous n'êtes donc pas informé (à moins de passer tous les deux jours à la commune) qu'un conseil a lieu et qu'un point à l'ordre du jour vous concerne éventuellement, comme me le disait une Incourtoise à la veille du dernier conseil.

Et ne croyez pas que les journaux vous relatent les quelques débats qui ont lieu, certains journalistes n'y assistent même pas eux-mêmes et ne demandent que l'écho de la majorité pour rédiger leur compte-rendu.

Ce manque de publicité ne répond pas au minimum de transparence requis pour les décisions votées par le conseil et engageant fortement l'avenir de votre commune.

Pensez-vous que tout projet qui vous est

présenté par notre bourgmestre est un projet qui verra effectivement le jour? Je vous dis NON! Ecolo dénonçait déjà cette propension à promettre un lot de choses merveilleuses sans que la majorité ne se soucie de le réaliser dans un délai raisonnable. Je ne reviendrai pas sur la crèche qui a été promise pour l'année même 15 années durant. Récemment, notre bourgmestre a encore fait mieux. Des citoyens impliqués dans les différentes commissions communales ont entendu une litanie de projets sur le point de se réaliser tant les subsides affluent. Un de ces projets consiste en la réfection de voiries à Opprebais et Piétrebais... l'année même... en tout cas très rapidement. Deux semaines après, au Conseil communal, en aparté donc, le bourgmestre propose de voter la mise en route de ces réfections pour Opprebais, tandis que Piétrebais devra attendre au mieux les années 2016-2018. Nous n'avons pas obtenu d'explication claire permettant de comprendre ce revirement. Tant pis pour Piétrebais et on fait un trait sur la bonne et saine gestion à Incourt!

Comme quoi, même les longues années d'expérience dans une fonction ne constituent pas forcément un avantage. Pensez-y au moment où vous voterez ce 25 mai!

Muriel Flamand
Conseillère communale Ecolo

Échos des conseillères

Quelques échos, parmi les points les plus intéressants du premier conseil communal de 2014.

Fin janvier 2014, le conseil lançait la procédure visant à désigner un auteur de projet pour les aménagements du cœur d'Incourt. Notre bourgmestre vous a déjà maintes fois répété qu'il s'agissait de son projet prioritaire et vous avez certainement entendu parler de montants de travaux et de subsides faramineux. N'en déplaise aux mieux informés d'entre vous, le projet qui sera réalisé ne ressemblera en rien aux superbes dessins montrés il y a quelques années par Marie de Saint Georges aux habitants et aux membres de la CLDR.

- Pas de voie de circulation en pavés et pierres de couleurs différentes où la rue se confond avec le trottoir.
- Pas de petits espaces verdurisés redonnant au village d'Incourt un peu de ruralité, diminuant par la même occasion la dominance des revêtements minéralisés. Au contraire, la rue sera recouverte de bitume, comme à l'ordinaire. Si ce n'est que les d'autres rues d'Incourt en ont bien besoin au vu des nombreux chantiers qui ont eu lieu ces dernières années et pour lesquels la qualité de la remise en état des voiries a toujours laissé à désirer.
- Pas d'aménagement spécifique pour les places du village.
- Du parking alterné sur la rue Baron Bouvier qui est parcourue par la ligne de bus la plus régulière fréquente de la commune. Nous avons pourtant expressément demandé de tenir compte des doléances du TEC dans les aménagements afin de générer le moins de désagréments pour les riverains.
- Pas de solution mise en avant pour faciliter l'accès à la rue Baron Bouvier à partir du carrefour Altman et y sécuriser le cheminement des piétons descendant du bus.

Finalement, les Incourtois retrouveront simplement une rue remise à neuf alors que de nombreux auteurs de projet ont déjà été payés pour réfléchir à des solutions de réaménagement innovantes.

Par ailleurs, ce projet est en route depuis 2006. Et il fera encore partie du bilan de la majorité pour plusieurs années.

Pour changer complètement de sujet, voici un point touchant directement l'environnement: la gestion différenciée des espaces publics, un sujet qui nous

motive car il est destiné à renforcer notre ruralité. Le conseil a pu entendre Frédéric Jomaux, LE spécialiste de la région wallonne invité au conseil communal, nous a donné des explications très complètes accompagnées de nombreux exemples. Décision a été prise d'engager la commune dans une telle démarche. De toute façon des dispositions prises par le gouvernement wallon interdiront aux communes l'usage de produits phyto dans de nombreux espaces publics dès le mois de juin 2014. Mais c'est un engagement précoce que nous applaudissons. Tous les conseillers communaux n'en font pas autant, au nom de la liberté de répandre n'importe quel poison sur sa propriété pour détruire le vert de nos campagnes, notre ruralité!

Terminé d'épandre des désherbants le long de nos routes communales et les longues traînées jaunes qui perduraient des semaines durant.

Terminé d'asperger les graviers des sentiers, des cimetières, des placettes et autour des monuments. Le spécialiste de la région wallonne nous pousse à réfléchir à des aménagements différents des cimetières afin d'y faire repousser de la verdure qui permette de ne plus répandre des produits chimiques au moindre brin d'herbe. Les exemples sont légions dans les communes qui nous ont précédés dans la démarche. Profitons-en et retenons-nous de crier au retour de la forêt vierge. En tant que citoyennes d'Incourt attachées à la ruralité, nous sommes naturellement tolérantes à la végétation spontanée. C'est en tout cas ce que Frédéric Jomaux nous demande de retrouver: de la tolérance... à la nature. Nous connaissons des cimetières plantés d'arbres, divisés par des haies, verts de gazon autour des tombes. Nous ne disposons pas toujours d'une place immense, mais c'est bien dans un endroit comme celui-là que nous aimerions enterrer nos aïeux. Différentes solutions s'offrent à nous en fonction de l'usage des lieux: l'enherbement, les plantes arbustives ou couvre-sols, les zones de pré fleuri ou un paillage compact.

Voilà un projet motivant qui nécessite de changer les habitudes prises par les autorités communales et ainsi, inciter les citoyens à faire de même.

Pour plus d'information sur le changement de législation en la matière en région wallonne, cliquez sur le lien suivant http://www.uvcw.be/no_index/articles-pdf/5277.pdf

Vos dévouées,
Muriel Flamand & Colette Prévost

Pour des achats publics durables

Ça vous irait, vous, que l'utilisation de l'argent de vos impôts encourage le dumping social, la détérioration de l'environnement, la faillite d'entreprises wallonnes ?

C'est pourtant ce qui se passe lorsque les pouvoirs publics et notamment les communes se procurent des biens ou des services en ne considérant que le seul critère de prix, quitte à faire fi d'engagements pris dans les politiques de coopération, environnementales ou de promotion de l'économie sociale. Politique de Tartuffe à laquelle la Wallonie semble avoir enfin décidé de mettre un terme... enfin, encore timidement.

Fin 2013, les ministres Nollet et Marcourt publiaient une circulaire pour promouvoir des achats publics durables à destination des institutions régionales mais aussi de toutes les entités bénéficiant de subsides... un terrain où la commune d'Incourt excelle. Par achat durable, la Wallonie signifie des achats respectueux de l'environnement, de critères sociaux et de respect des droits fondamentaux des travailleurs et des travailleuses.

Exemple: l'achat public de pavés et autres pierres naturelles pour le mobilier urbain. Depuis une vingtaine

d'années, les chantiers de Wallonie sont souvent réalisés avec des matériaux provenant du Vietnam ou de Chine, bien moins chers que les pierres issues de nos carrières. Les professionnels ne cessent pourtant de clamer leur piètre qualité et leur mauvaise tenue dans le temps mais, recherche du prix d'achat le plus bas oblige, ce sont pourtant ces matériaux qui remportent généralement les marchés. Hé oui, le travailleur des carrières wallonnes coûte davantage que les quelque 100 euros par mois payés au travailleur chinois ou vietnamien ! Faut-il pour autant l'envoyer au chômage... ou compter sur la création d'emplois dans les travaux de rénovation prématurés que nécessiteront de tels choix de matériaux ?

Mais oubliez cet exemple relatif au pavé. Il n'est pas d'actualité pour Incourt ! Dans ses plans d'aménagement du cœur du village d'Incourt, la commune a finalement préféré le bitume au pavé et même aux arbres... Mais c'est une autre histoire.

Quoi qu'il en soit, la voie est ouverte pour enfin mettre en cohérence les pratiques d'achats – souvent très discrètes – de la commune avec les options défendues haut et fort en ces temps d'élection par des ténors politiques et avec des

engagements d'ores et déjà pris à tout niveau de pouvoir. Une nouvelle directive européenne vient d'ailleurs de confirmer ce choix, conforté sur ses aspects sociaux et éthiques par rien moins que les Nations Unies qui somment les pouvoirs publics à agir notamment par le biais de leurs achats pour le respect des droits humains.

Les achats de notre commune couvrent une très large gamme de produits et de services. Autant de terrains où la rationalité financière de court terme et les habitudes prises doivent dès aujourd'hui être confrontées à des critères d'utilité sociale et environnementale. Du café, au service de nettoyage, en passant par les vêtements de travail, les chantiers ou le papier utilisé par l'administration, quasi tous les choix opérés ont un impact souvent bien plus direct et proche qu'on ne le croit sur notre capacité à tous de vivre dans la dignité et dans un environnement sain. Incourt ne vit pas dans une bulle !

Et les Incourtois non plus ! Pensez-y lors de vos projets de pavement, d'achat de papier, de café, de t-shirts pour votre club, votre festival ou simplement pour vous...

Carole Crabbé

Incourtois de plus de 55 ans, votre avenir vous appartient !

Certains d'entre nous ont reçu dans leur boîte aux lettres une invitation de la Commune à poser leur candidature au Conseil Communal Consultatif des aînés (CCCA). C'est à la locale Ecolo d'Incourt que revient l'initiative de la création de ce conseil consultatif, proposition acceptée par le Conseil communal. Au-delà du "pain et des jeux", de goûters, dîners, parties de carte et autres rendez-vous occupationnels qui, c'est vrai, sont aussi parfois des occasions d'échanges informels, nous voulons que nos aînés puissent être informés mais aussi être écoutés et entendus dans un cadre formel, en dehors de tout clientélisme. Car des projets et des options de la commune et du CPAS les concernent tout particulièrement. Pour n'en citer que quelques-uns: le maintien à domicile, la mobilité, l'accessibilité aux lieux publics et au futur cœur d'Incourt, l'aménagement des trottoirs, les repas à domicile, la réalisation d'un guide des aînés...

Vous avez plus de 55 ans, vous souhaitez « vieillir » de manière active et citoyenne dans VOTRE Commune, vous avez du temps et de l'expérience dont tout le monde

pourrait bénéficier, y compris ceux de votre génération moins disponibles. Vous avez aussi des envies et des besoins spécifiques à exprimer, qui concernent potentiellement d'autres personnes de votre tranche d'âge. Le CCCA est fait pour cela !

Plus de la moitié des communes du Brabant Wallon se sont déjà munies de cette plateforme de réflexion à l'origine de multiples initiatives novatrices; ces communes s'en trouvent fort bien, apprécient et encouragent les idées et les réalisations qui, parfois très simplement et même... gratuitement, contribuent à l'amélioration de « vivre ensemble » de toute la communauté.

Nous espérons donc que vous avez été nombreux à poser votre candidature et que cette commission sera rapidement mise sur pied. Nous vous soutiendrons dans vos démarches car, pour nous, la participation n'est pas un vain mot. Elle doit être une réalité. N'hésitez pas à nous contacter.

Colette Prévost-Migeal

Luc Verstappen et L'Inc'Rock Festival: Le maillon vert

Ecolo: Luc Verstappen, vous êtes un des acteurs de l'Inc'Rock Festival. Quel est votre rôle exactement ?

Luc Verstappen: Je suis un membre actif de la première heure, c'est vrai. Mais je ne suis finalement qu'un solide maillon d'une chaîne composée de plein d'autres chaînons: des fondateurs aux bénévoles en passant par toutes les composantes de l'ASBL qui coordonne l'organisation.

Je suis simplement fier de participer de la première à la dernière minute à la mise en place et au bon déroulement de cet événement. Mon engagement est total, y compris dans les détails de chacune des journées.

Ecolo: Comment voyez-vous l'Inc'Rock Festival par rapport aux événements musicaux de la saison ?

Luc Verstappen: C'est d'abord une formidable vitrine pour la commune d'Incourt. Mais ça reste un festival organisé pour et par les gens de la région. On ne recherche pas le gigantisme même si on est heureux de voir des fans venus d'ailleurs.

Ecolo: Y a-t-il un positionnement particulier de l'Inc'Rock par rapport aux autres festivals du calendrier ?

Luc Verstappen: Ce n'est ni un festival alternatif ni un événement commercial pur (on ne cherche pas à générer du bénéfice). L'affiche présente aussi bien des groupes ou chanteurs connus que des artistes-découvertes. Il y en a pour tous les genres, à vrai dire.

D'un point de vue musical, le dimanche est plus spécifique puisque le rap est à l'honneur. C'est l'Urban Day. Ça permet à de jeunes artistes rap de s'exprimer. On est plus dans l'« alternatif » dans ce cas précis.

Ecolo: Votre engagement politique influence-t-il votre vision dans l'organisation générale ? Quel est votre apport à ce niveau ?

Luc Verstappen: Tout rassemblement humain engendre une pollution, il faut le reconnaître. Ma préoccupation est de la limiter.

Ecolo: Comment ?

Luc Verstappen: Il y a, par exemple, les déchets. Je profite, là, du concept « Emball'agir » (<http://www.emballagir.be/fr/actualites/35-emball-agir-2014-est-lance>) promu par notre Ministre Ecolo Philippe Henry et mis en place par le SPW. Un des axes de ce projet est

la gestion des gobelets (réutilisables) et autres déchets. Tout est fait à l'Inc'Rock pour favoriser le comportement éco-responsable.

Il y aura d'autres défis écologiques certainement comme la pollution auditive. On respecte les normes légales de bruit mais il est amusant de constater des paradoxes comme diffuser une musique puissante et distribuer des bouchons anti-bruit à l'entrée...

Ecolo: Est-ce facile de participer à l'organisation d'un festival tout en défendant des valeurs écologistes ? N'y a-t-il pas, parfois, contradiction ?

Luc Verstappen: Si mais c'est le propre de toute conviction politique ou philosophique confrontée à la réalité quotidienne. Si on reste puriste et attaché indéfectiblement à ses engagements, on s'expose à une rupture. Moi, j'ai choisi de confronter mes idées à la réalité d'une organisation. Je suis donc parfois l'« emmerdeur » de service mais ça peut faire avancer les choses.

Ecolo: Un exemple ?

Luc Verstappen: J'ai le souvenir d'une boisson qui cible les jeunes et qui demandait à être sponsor du festival. Or, plusieurs études avaient démontré par le passé que cette boisson était néfaste pour la santé. Le Ministère de la Santé n'avait d'ailleurs pas manqué d'épingler la marque dans certaines publications. Je me suis donc farouchement opposé à cette demande de sponsoring et la multinationale a finalement été éconduite...

Ça ne m'a pas rendu populaire sur le coup mais je ne regrette pas.

Ceci dit, il y aurait à redire sur chaque marque-sponsor en fait. Est-ce qu'une multinationale qui vient de licencier une partie de son personnel et qui s'affiche au festival n'a pas aussi sa part d'indécence ? Faut-il alors l'interdire ? C'est chaque fois un questionnement mais ça dépasse le cadre strict de l'Inc'Rock. C'est, plus largement, un vrai dé bat de société dans lequel, nous devons tous nous impliquer.

Personnellement, je m'y oblige mais ça ne m'empêche pas d'être parfois en porte-à-faux avec mes convictions. C'est inhérent à toute action « en première ligne »: il y a un risque mais je le prends. C'est plus enrichissant...

Michel Dereau

ecolo

Votez avec votre temps!

www.incourt.ecolo.be

Contacts : Muriel Flamand, conseillère communale – 0494 61 43 52 – muriel.flamand@skynet.be

Colette Prévost, conseillère communale – 0498 12 06 21

Luc Verstappen, conseiller CPAS – 010 88 12 13 – 0475 60 83 68

Imprimé électoral – Élections 2014 • Édité, resp. : Muriel Flamand, chée de Namur, 57 – 1315 Roux-Miroir